



COMMUNE DE LA SAGNE

ANNONCE DE LAMPADAIRE DEFECTUEUX

La Commune n'a pas forcément connaissance de toutes les pannes pouvant intervenir sur notre réseau d'éclairage public.

Dès lors, afin que nous puissions intervenir rapidement, nous vous remercions de nous signaler les problèmes détectés.

Ces informations sont à transmettre à l'administration communale soit par téléphone : 032 931 51 06 ou par mail commune.lasagne@ne.ch :

- Rue
- Numéro du lampadaire
- Genre de panne

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration.

Administration communale de La Sagne